

L'or du contribuable belge appartient au contribuable belge

Lettre ouverte au Parlement belge et à la Banque Nationale de Belgique

227 tonnes	19 milliards EUR	~90% a Londres
Or belge	Valeur marchande (2026)	Hors de Belgique

La situation

La Belgique possède **227 tonnes d'or** — une réserve constituée par des générations de contribuables belges, d'une valeur de plus de **19 milliards d'euros**. La majeure partie est stockée à **Londres**, dans les coffres de la Banque d'Angleterre — une institution soumise au droit britannique, à la politique britannique, et dans des circonstances extrêmes aux mesures de sanctions britanniques et européennes.

Ce que les autres pays ont déjà fait

Pays	Rapatrie	Statut
Pays-Bas	122 t (2014)	Complètement rapatrié
Allemagne	300 t (2013-2017)	Complètement rapatrié
Autriche	90 tonnes	Complètement rapatrié
Hongrie	100 tonnes	Complètement rapatrié
Serbie	Reserve complete	Complètement rapatrié
BELGIQUE	0 tonne	RIEN FAIT

Le précédent russe — mars 2022

En moins de 48 heures, l'Occident a gelé plus de 300 milliards de dollars de réserves de la banque centrale russe. L'or russe conservé en Russie était intouchable. Les réserves à l'étranger ont disparu du bilan.

L'or belge à Londres n'offre aucune garantie en cas de crise politique.

La raison profonde : souveraineté monétaire

Le monde s'éloigne d'un système monétaire unipolaire basé sur le dollar vers un ordre multipolaire dans lequel les pays ont besoin de leurs propres ancres monétaires. L'or est le seul actif qui ne comporte aucun risque de contrepartie, ne peut pas être gelé numériquement, et est reconnu comme réserve de valeur par toutes les civilisations à travers l'histoire.

La Belgique a la capacité, l'expertise et — avec son infrastructure nucléaire et ses Small Modular Reactors planifiés — la base énergétique pour introduire à l'avenir un **franc belge** partiellement adossé à l'or et à la production énergétique nationale.

L'architecture monétaire de demain

Or (40%) + Énergie/SMR (25%) + Argent (20%) + Énergies renouvelables (15%)

= Franc belge adossé à des actifs réels sous gestion nationale

Cet avenir commence par une condition : **l'or doit d'abord rentrer à la maison.**

Ce n'est pas une position anti-européenne

Les Pays-Bas et l'Allemagne — deux des pays les plus solides de la zone euro — ont rapatrié leur or tout en restant pleinement membres de la zone euro. **La prudence monétaire n'est pas du nationalisme. C'est de la bonne gouvernance.**

Notre demande concrete au Parlement belge

1. Une resolution parlementaire chargeant la Banque Nationale de Belgique d'etablir un plan de rapatriement pour la totalite des reserves d'or belges.
2. Execution de ce plan dans les **24 mois** suivant l'adoption de la resolution.
3. Rapport public annuel sur la localisation et le statut de conservation des reserves d'or belges — transparent et verifiable par tout citoyen.
4. Une commission d'etude parlementaire examinant comment les reserves d'or peuvent servir de base a une future diversification monetaire, y compris un franc belge partiellement adosse.

Qui sommes-nous

Nous ne sommes pas un parti politique. Nous sommes des **citoyens** qui demandent a leurs representants elus ce que tout gestionnaire responsable de patrimoine public ferait : s'assurer que les biens de la communaute sont sous le controle de la communaute.

Nous nous positionnons entre la population et la classe politique. Nous orientons la politique — non par le pouvoir mais par les arguments, la transparence et la pression publique.

[Signer la petition](#)[Soutenir le crowdfunding](#)[Partager ce manifeste](#)

orpourlabelgique.be | info@orpourlabelgique.be | Groupe de travail Or pour la Belgique